CP-2012-2013 : 2 avril 2013 Date d'adoption : 7 mai 2013

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU COMITÉ DE PARENTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE KAMOURASKA—RIVIÈRE-DU-LOUP, TENUE LE 2 AVRIL 2013 À LA SALLE CHANOINE-BEAUDET DU CENTRE DE SERVICES DE SAINT-PASCAL.

Sont présents :

Nom	Statut	Conseil d'établissement
Magali Émond	Présidente /	De la Marée-Montante/De l'Orée des Bois/De
•	représentante	l'Étoile Filante
Yves Pepin	Représentant	École Polyvalente La Pocatière
Pascale Dubé	Représentante	Vents & Marées/Desbiens/St-Modeste
Marie-Claude Gagnon	Représentante	La Croisée 1 et 2
Luc Mercier	Représentant	CCSEHDAA
Sindy Caron	Représentante	Notre-Dame du Portage/Les Pèlerins
Marie-Lyne Cayouette	Secrétaire-	Lanouette
	trésorière	
Chantal Landry	Substitut	Mgr-Boucher, St-Bruno, St-Louis, Chanoine-
		Beaudet
Luc Marquis	Représentant	Moisson d'Arts et la Chanterelle
Audrey Boucher	Substitut	École Sacré-Cœur
Olivier Ouellet	Représentant	Hudon-Ferland/Ste-Hélène/St-Louis de St-Joseph
Sont absents :		
Julie Vignola	Représentante	Secondaire Chanoine-Beaudet
Francesca Lebel	Substitut	Moisson d'Arts / La Chanterelle
Martine Lahey	Représentante	École secondaire de Rivière-du-Loup
Frédéric Caron	Représentant	Internationale St-François Xavier
Marjolaine Pelletier	Représentante	Mgr Boucher, St-Bruno, St-Louis de Kamouraska
Kate Vézina	Représentante	St-Philippe/Notre-Dame Mt-Carmel/JCChapais
Julie Trudel Lefebvre	Représentante	Sacré-Cœur de la Pocatière
Pierre Grondin	Représentant	Roy/Joly
Sont sans représentation	on :	
Conseil d'établissement des écoles		De La Pruchière/De l'Amitié/des Vents & Marées
Conseil d'établissement des écoles		Notre-Dame du Sourire /Riou/Vieux-Moulins
Invité(e)s		
Manciaur Éric Chainiàre	o oporótoiro gónóro	1

Monsieur Éric Choinière, secrétaire général

Secrétaire d'assemblée

Sylvie Mailloux

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

1.1 Mot de bienvenue et vérification du quorum

Magali Émond, présidente, constate le quorum, souhaite la bienvenue aux membres présents et déclare la séance ouverte à 19 h 40.

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour du 2 avril 2013

La présidente fait la lecture du projet d'ordre du jour.

- 1. Ouverture de la séance
 - 1.1 Mot de bienvenue et vérification du quorum
 - 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour du 2 avril 2013
 - 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance du 11 mars 2013
 - 1.4 Suivi au procès-verbal
- 2. Dossiers de consultation
 - 2.1 Projet de Plan stratégique 2013-2018 : suivi;
 - 2.2 Modification aux services éducatifs de l'École Moisson-d'Arts : enseignement au secondaire;
 - 2.3 Objectifs, principes et critères de répartition des ressources financières aux établissements 2013-2014 – Mandat de travail au Comité exécutif et retour le 7 mai 2013.
- 3. Dossiers de décision
 - 3.1 Plan d'action 2012-2013
 - a) Valorisation du Comité de parents
 - Rappel des rencontres sur le Facebook de la CS
 - Bourse du Comité de parents
 - b) <u>Valorisation de l'implication parentale</u>
 - Formation CP 2013-2014 : sondage
 - Dépliant : « Je suis un parent : Comment puis-je m'impliquer dans l'éducation scolaire de mon enfant » : suggestions
 - 37^e Congrès annuel de la FCPQ qui se déroulera les 31 mai et 1^{er} juin : inscriptions
 - c) Valorisation de notre milieu
 - Registre des bons coups des écoles
 - 3.2 Sondage FCPQ sur le protecteur de l'élève à compléter
- 4. Dossiers d'information
- Dossiers divers
 - 5.1 Mot de la présidente et correspondance
 - 5.2 Les « bons coups » de nos écoles
 - 5.3 Rapports de représentants des comités
 - a) Trésorière
 - b) Commissaire Parent
 - c) Délégué FCPQ
 - d) Délégué MSSS/MELS/MFA
 - e) EHDAA
 - f) Comité consultatif du transport
 - g) Agent de communications
- 6. Clôture de la séance et prochaine rencontre

Le mardi 7 mai 2013 à La Pocatière

CP-2013-04-02-777 Il est proposé par Marie-Claude Gagnon et unanimement résolu. Que le projet d'ordre du jour soit adopté tel qu'il a été présenté.

1.3 Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 11 mars 2013

Les membres du Comité de parents sont dispensés de la lecture du procès-verbal. Chaque membre en a reçu une copie.

CP-2013-04-02-778

Il est proposé par Marie-Claude Gagnon et unanimement résolu

Que le procès-verbal de la réunion du 11 mars 2013 soit adopté en y apportant les corrections proposées.

Point 1.3: Proposition 774: remplacer *corrigeant* par *inscrivant* et enlever le mot *inscrire*.

À 2.1 : Remplacer agressive par proactive.

Remplacer: et Instruire, socialiser, qualifier sont la mission des commissions scolaires par : La mission de la commission scolaire n'est plus identique à celle des écoles. Maintenant, la mission est (article 207.1 de la Loi de l'instruction publique du Québec) :

« La commission scolaire a pour mission d'organiser, au bénéfice des personnes relevant de sa compétence, les services éducatifs prévus par la présente loi et par les régimes pédagogiques établis par le gouvernement.

La commission scolaire a également pour mission de promouvoir et valoriser l'éducation publique sur son territoire, de veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population et de contribuer, dans la mesure prévue par la loi, au développement social, culturel et économique de sa région. »

1.5 : Remplacer en encourageant, en appuyant par des mécanismes d'accueil, de la formation, un mécanisme de recueil de commentaires parents, d'offrir un appui de plus par : Reconnaître, favoriser et supporter la coopération et l'implication des parents dans le parcours scolaire de leurs enfants.

Enlever point 2.2 en entier.

Choix de formations proposées :

- Le projet éducatif et le plan de réussite ;
- L'organisme de participation des parents ;
- > Initiation au monde scolaire;
- La gestion de projet.

Point 4.2 : Il est suggéré de la remplir. Il est aussi suggéré de présenter la pétition aux conseils d'établissements afin que les membres la signent volontairement

- 5.1 ajouter après public : invitation à un souper bénéfice annuel.
- 5.2 Modifier la phrase concernant la bibliothèque de l'École La Croisée II : *Une étudiante en arts est venue peindre le mur de la bibliothèque de l'École La Croisée II*

Point 6 : Numéro de proposition : 776 au lieu de 777.

1.4 Suivi au procès-verbal

Aucun

2. DOSSIERS DE CONSULTATION

2.1 Projet de Plan stratégique 2013-2018 : suivi

Éric Choinière, secrétaire général, rappelle qu'il est important de s'entendre sur le contenu. Ce plan guidera la commission scolaire pour les cinq prochaines années.

Le Comité de parents représente 5 000 parents. Il est une voix très importante pour la commission scolaire.

L'adoption du Plan stratégique se fera au Conseil des commissaires à la réunion du mois de mai 2013.

2.2 Modification aux services éducatifs de l'École Moisson d'Arts : enseignement au secondaire

La Commission scolaire se questionne actuellement sur le maintien des secondaires 1 et 2 à l'École Moisson d'Arts.

La clientèle diminue depuis quelques années. En 2012-2013, il y a 14 élèves qui fréquentent les deux niveaux. Pour 2013-2014, seulement 12 élèves sont inscrits. Sur une possibilité de 20 élèves, seulement 7 ont fait le choix de s'inscrire à cette école, les autres choisissant une autre école pour poursuivre leurs études.

La politique de maintien des services de la Commission scolaire prévoit une analyse des impacts sur les élèves lorsque 20 élèves ou moins fréquentent un service.

Le Conseil des commissaires doit se questionner sur l'impact de cette baisse de clientèle sur les services offerts à ceux qui restent.

Une séance d'information aura lieu le 9 avril et une séance de consultation le 23 avril. Le Comité de parents peut assister à ces rencontres et peut alimenter le Conseil des commissaires de ses réflexions.

Il y a un bref échange sur le sujet. Les opinions sont partagées, mais on souhaite que la décision soit prise dans le meilleur intérêt des élèves.

La décision du Conseil des commissaires se prendra en mai.

Des parents et des élèves sont venus rencontrer les commissaires pour présenter leurs réticences face à la possibilité de fermeture des deux niveaux. C'est un sujet très émotif, mais il faut d'abord et avant tout penser à la réussite des élèves.

Dossier à suivre.

2.3 Objectifs, principes et critères de répartition des ressources financières aux établissements 2013-2014 – Mandat de travail au Comité exécutif et retour le 7 mai 2013

Le document sera déposé au Conseil des commissaires à leur rencontre du 9 avril prochain. La rencontre de l'exécutif du Comité de parents aura lieu le 15 avril 2013.

CP-2013-04-02-779

Il est proposé par Marie-Lyne Cayouette et unanimement résolu

Que le comité de parents mandate son exécutif pour analyser le dossier et faire ses recommandations et son rapport pour le 7 mai 2013.

3. DOSSIERS DE DÉCISION

3.1 Plan d'action 2012-2013

a) Valorisation du Comité de parents :

Rappel des rencontres sur le Facebook de la Commission scolaire.

Il y aura un rappel des rencontres sur le Facebook de la Commission scolaire dès le mois de mai. Par le fait même, la Commission scolaire a décidé d'en faire de même pour le Conseil des commissaires. Le conseiller en communications de la Commission scolaire fera les suivis mensuels.

Bourse du Comité de parents :

Éric Choinière, secrétaire général, informe le Comité de parents qu'il sera possible de donner des bourses. Le montant sera retiré du budget de fonctionnement du Comité et sera transféré dans un autre volet. Ces bourses pourraient être en lien avec « les Bons coups de nos écoles ». Pour l'an prochain, des critères plus spécifiques devront être utilisés et ce, dès le début de l'année. Le comité exécutif présentera sa proposition aux représentants en mai.

b) Valorisation de l'implication parentale

Formation au Comité de parents 2013-2014 : sondage

Julie Vignola a produit un sondage en 24 questions sur les possibles formations proposées aux parents par la Fédération des comités de parents du Québec. Le comité de parents s'interroge à savoir s'il y a lieu d'expédier ce sondage aux parents. Il est suggéré d'offrir aux parents un ou deux projets de formation en début d'année scolaire pour approfondir leurs connaissances.

Le comité explore la possibilité de faire les formations dans les deux secteurs, soit Rivière-du-Loup et Kamouraska.

Les membres apportent leurs commentaires sur le moment durant lequel pourrait avoir lieu ces formations. L'exécutif du Comité de parents en fera un sujet à l'ordre du jour de leur rencontre.

Dépliant : Je suis un parent : Comment puis-je m'impliquer dans l'éducation scolaire de mon enfant?

Ce point sera discuté en exécutif et il y aura une proposition apportée en mai.

37^e Congrès annuel de la Fédération des comités de parents qui se déroulera les 31 mai et 1^{er} juin 2013 : Inscriptions

Il faut s'inscrire avant le 20 avril. Les coûts seront défrayés, pour cinq ou six personnes, par le budget du Comité de parents. Lors de la rencontre, quelques personnes sont intéressées : Sindy Caron, Magali Émond, Chantal Landry, Olivier Ouellet. Un courriel sera envoyé par Magali Émond pour rejoindre les représentants absents lors de la rencontre.

c) Valorisation de notre milieu

Registre des bons coups des écoles

Les bons coups sont inscrits sur le site Internet du Comité de parents et cette liste est mise à jour régulièrement.

3.2 Sondage à compléter de la Fédération des comités de parents du Québec sur le protecteur de l'élève

Éric Choinière, secrétaire général, présente le rôle du protecteur de l'élève. Le Ministère de l'éducation, du loisir et du sport a instauré ce poste, depuis le 1^{er} juillet 2011.

Le protecteur de l'élève a un pouvoir de recommandation à la Commission scolaire. Il exerce son rôle principalement après que le parent ait suivi la démarche de traitement des plaintes de la Commission scolaire, ce qui explique que peu de parents y ont recours, la plupart des litiges étant réglés au sein des écoles et de la Commission scolaire.

On souligne que des explications sur le protecteur de l'élève sont disponibles et facilement accessibles sur le site de la Commission scolaire.

La Commission scolaire doit informer les parents de l'existence du protecteur de l'élève.

Le sondage est rempli par l'assemblée et sera expédié à la Fédération par courriel.

4. DOSSIERS D'INFORMATION

Aucun point à discuter

5. DOSSIERS DIVERS

5.1 Mot de la présidente et correspondance

Aucune correspondance.

5.2 Bon coups:

École Lanouette : Une comédie musicale (chorégraphie, musique) sera présentée au Centre culturel en début mai. Tous les élèves, de la maternelle à la sixième année participent à cette activité.

Projet 4H : Sortie interprétation. Les élèves de deuxième année ont produit des pancartes d'informations sur les oiseaux.

Vente de fromage pour acheter des nouveaux modules de jeux pour les petits.

Moisson d'Arts : Campagne de financement pour les élèves du secondaire qui participent à un voyage-échange avec l'Alberta pour un séjour de dix jours.

Sacré-Cœur: Opération Enfant Soleil remet 4000\$ qui servira à l'acquisition de tout ce qui est nécessaire pour pratiquer le hockey. Elle permettra aux jeunes qui ne font pas partie d'une équipe de hockey, donc qui ne disposent pas d'équipement, de pouvoir prendre part à cette activité des plus intéressantes, et ce, sous la supervision d'adultes des deux écoles.

En collaboration avec l'École polyvalente de La Pocatière, un voyage en immersion à Toronto est organisé, 51 places sont disponibles. Les 11 places non occupées ont été offertes aux écoles à proximité pour compléter (Sainte-Louise, Saint-Roch etc.)

La Croisée : Santé Plein-air : est maintenant accessible pour les élèves de 4^e année. Prolongé l'an prochain pour le 2^e et 3^e cycle du primaire. Suite à cette activité, le comportement des élèves s'est amélioré. Ils peuvent ainsi bouger, essayer de nouveaux sports et de nouvelles activités.

Défi des champions : Prolongé l'an prochain pour les élèves du 1^{er} et 2^e cycle. Les activités de plein air sont adorées par les élèves et la participation est excellente.

Mgr Boucher : Défi aux champions offerts à tous les niveaux. Chaque enfant choisit une activité. La motivation est à son meilleur.

École secondaire Chanoine-Beaudet : Tournoi national d'impro : 40 équipes viennent de l'extérieur de la région.

Course Claudie-Ouellet : mai 2013, plus de 2 000 participants. Les 4^e et 5^e années du secondaire sont très impliquées. Toute la communauté participe aussi.

5.3 Rapport des représentants.

a) Trésorière

Solde au 2 avril 2013 : 7 750\$

La secrétaire-trésorière rappelle que les comptes de dépenses doivent lui être remis et signés afin que ces dépenses soient enregistrées au rapport financier de la Commission scolaire.

b) Commissaire parent

Yves Pepin, commissaire-parent du secondaire, a assisté au Conseil des commissaires. Il informe le Comité de parents des sujets discutés : Secondaire à l'École Moisson d'Arts,

Frais du transport le midi: doit s'autofinancer, ce qui n'est pas le cas. Augmentation de 25\$ pour un enfant et de 35\$ pour deux enfants et plus qui prennent le transport le midi, ce qui porte le montant de 225\$ pour un enfant et 315\$ pour deux enfants et plus.

École polyvalente La Pocatière : protocole d'entente concernant le terrain synthétique de football avec le Cegep de La Pocatière.

Logo du plan stratégique 2013-2018 : Entreprendre avec vision

Adoption des calendriers scolaires le 9 avril prochain.

c) Déléguée FCPQ

Prochaine rencontre : 20 avril 2013.

Remise de la pétition.

- d) Déléguée MSSS/MELS/MFA Julie Vignola Julie Vignola est absente.
- e) EHDAA Luc Mercier

Prochaine rencontre: 22 avril 2013

- f) Comité consultatif du transport
 Transport du midi. Il faut trouver une solution pour que le transport du midi demeure.
- g) Agente de communication Julie Vignola est absente.

6. CLÔTURE DE LA SÉANCE ET PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre aura lieu le <u>mardi, 7 mai 2013</u> à la l'École polyvalente de La Pocatière.

	i ocalicie.			
CP-2013-04-02-780	Il est proposé par Sindy Caron QUE la rencontre soit levée à 22 h 18.			
	Marie-Lyne Cayouette, secrétaire-trésorière	Magali Émond présidente		